POURQUOI MIEUX APPRENDRE A CONDUIRE?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplomé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

QUELLE EST L'UTILITE DE VOTRE LIVRET D'APPRENTISSAGE ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire, le document indispensable et obligatoire, lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez », Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

QUEL PROGRAMME DE FORMATION?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

QUEL PROGRAMME DE FORMATION?

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

COMMENT SONT ÉVALUÉS VOS PROGRÈS ?

Afin de disposer de repères, 4 grílles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

1 MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÊHICULE:
DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

2 APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER
DANS DES CONDITIONS NORMALES

3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET
PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

4 PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME.
SÜRE ET ÉCONOMIQUE

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 30 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualités variables.

1. la competence est en cours d'acquisition mais mai maitusée

2 la compétence est acquise

savoir-faire à restituer le

l'examen,

0 la compétence n'est pas acquise et le

QUELLE EST L'UTILITE

e des conneissances ou de voiriner le jour de

Les accidents de la se déplacer programme de la programme de la se desalle de la seconda de la secon

Dans ce

3 la compétence est correctement et régulièrement restituée

Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque

Niveaux d'appréciation

fois que cela était

candidat est incapable de la restituer

de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

qui vous précise ce que vous allez devoir réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou

- suivre un itinéraire ou vous rendre vers autoroutier;
- en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes; une destination préalablement établie,
 - réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement en bataille);
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
 - adapter votre conduite dans un souci
- faire preuve de courtoisie envers les

Les aptitudes concernant l'autonomie et la prise de conscience des risques rapportent 3 points au maximum 20 points minimum sur 31 possibles. Ŧ 7

La courtoisie au volant et la conduite économique sont notées sur 1 point chacune

Article L211-1

En cas de commission des délits de violences ou d'outrage prévus par les articles 222-9 à 222-13 et 433-5 du code pénal contre un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, le tribunal peut prononcer la peine complémentaire d'interdiction de se présenter à l'examen du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus.

compétences Bilan des

Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord Effectuer des vérifications du véhicule Connaître et utiliser les commandes

Adapter son allure aux circonstances Appliquer la réglementation Prendre l'information

Communiquer avec les autres usagers Partager la chaussée

Maintenir des espaces de sécurité

0,5

0,5

0

0

0

Total général

compétences

L'épreuve pratique de l'examen du permis

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, faire :

procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ;

d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre;

autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il éalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de dans une grille d'évaluation.

Conduite autonome

Adaptation aux autions

Analyse des situations

la man

Sous-totaux

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de une compétence donnée. épreuve.